

Aires urbaines ou Aire d'attraction des villes

1



Une France urbaine

- 93% de la population vivent dans une aire urbaine
- 700 aires urbaines
- Aire urbaine de Paris : autour de 13 millions d'habitants
- Métropolisation du territoire : concentration des activités, des emplois et des services dans les grandes aires urbaines

Développement des mobilités

- Augmentation des déplacements quotidiens à l'intérieur des aires urbaines
- provoque de la pollution, des embouteillages, des pertes de temps
- Augmentation des déplacements entre les aires urbaines

Un fort étalement urbain

- Développement de l'habitat pavillonnaire
- Diminution des espaces naturels et agricoles
- + de pollution, + de besoins, négatif pour le développement durable

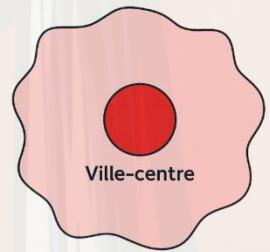
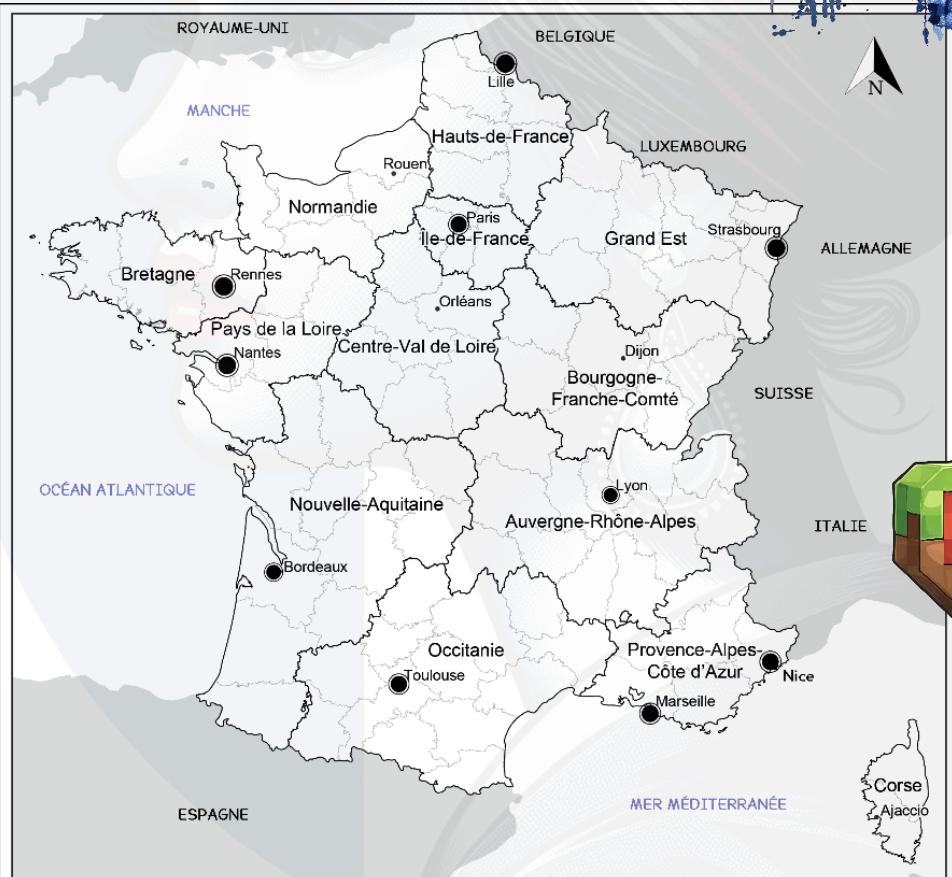
Des centres-villes repensés

- Centres villes en crise (abandon, perte d'activités, pollution, embouteillages, insécurité...)
- Rénovation des centres villes pour répondre à la crise
- Rénovation des quartiers délabrés, transports durables et souples, voitures limitées, friches industrielles transformées en éco quartiers, végétalisation...

Aires urbaines ou Aire d'attraction des villes

1

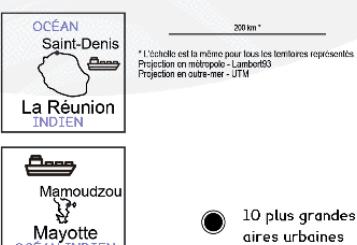
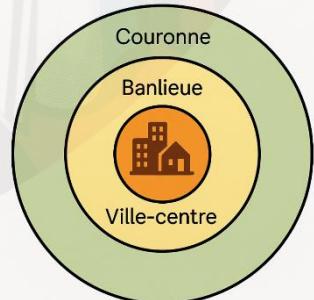
Population ville centre		Population Aire urbaine
2 240 621	Paris 1	12 223 100
496 343	Lyon 2	2 165 785
(uniquement Marseille)	Marseille-Aix-en-Provence	1 718 281
852 516	3	
453 317	Toulouse 4	1 232 398
228 652	Lille 5	1 158 306
241 287	Bordeaux 6	1 127 776
343 629	Nice 7	1 001 295
291 604	Nantes 8	873 133
274 394	Strasbourg 9	802 437
209 860	Rennes 10	727 357



● Ville-centre
■ Couronne



Aire urbaine



200 km
● 10 plus grandes aires urbaines
■ île
Pays frontaliers

Auteur : Olivier Fourrier Professeur Formateur

BREVET 100% réussite



Aires urbaines ou Aire d'attraction des villes

1

VOCABULAIRE

Agglomération : territoire constitué par une ville-centre (une commune) et sa banlieue (plusieurs communes).

Aire urbaine : ensemble de communes proches les unes des autres, avec une ville-centre, sa banlieue et des communes périurbaines (dont au moins 40% des habitants travaillent dans la ville-centre).

Aire d'attraction des villes : regroupe une ville-centre, où se concentrent les emplois, les commerces, les services et les transports et les communes voisines, dont au moins 15 % des habitants actifs vont y travailler. Autrement dit, c'est la zone d'influence d'une ville : l'espace dans lequel les habitants dépendent de cette ville pour leur vie quotidienne (travail, études, santé, achats...). L'aire d'attraction de Paris est la plus vaste de France : elle regroupe plus de 1 900 communes et environ 13 millions d'habitants.

Elle s'étend bien au-delà de l'Île-de-France, jusqu'à la Picardie ou la Champagne, ce qui montre la puissance d'attraction d'une métropole mondiale.

L'aire d'attraction de Bordeaux, plus régionale, compte environ 260 communes et près de 1,3 million d'habitants.

Commune : territoire géré par un maire ; une commune peut-être rurale (moins de 2000 hab.) ou urbaine (plus de 2000 hab.).

Développement durable : le développement durable a pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre les besoins du futur.

Métropolisation : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

Mitage : multiplication des constructions dans les zones rurales. L'étalement des aires urbaines se fait au détriment des campagnes.

Périurbanisation : extension de la ville dans les espaces ruraux environnants.

Tourisme de masse : tourisme qui concerne un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

Urbanisation : transformation d'un espace rural en espace urbain.



Aires urbaines ou Aire d'attraction des villes

SUJET DE BREVET 30 LIGNES MINIMUM

1

Dans un développement construit d'au moins 30 lignes, présentez le rôle des aires d'attraction d'une ville dans l'organisation du territoire français. Vous montrerez d'abord comment elles structurent le territoire, puis vous expliquerez les liens entre les aires urbaines, les espaces productifs et les espaces peu peuplés.

Une aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes organisé autour d'un pôle urbain (ville-centre et banlieue) et d'une couronne périurbaine dont au moins 15 % des actifs vont travailler dans le pôle. Ces aires structurent le territoire français : elles concentrent la population, les emplois et les fonctions de commandement.

Nous verrons d'abord comment elles structurent le territoire national, puis comment elles entretiennent des liens avec les espaces productifs et les zones peu peuplées.

Les aires d'attraction couvrent presque tout le territoire métropolitain et forment un maillage dense reliant villes, banlieues et espaces périurbains.

On en compte environ 350, regroupant près de 85 % de la population, soit environ 56 millions d'habitants. Chaque aire s'organise autour d'un pôle central, où se concentrent les emplois et les services, entouré d'une couronne périurbaine habitée par des actifs qui travaillent dans la ville. Ces pôles sont reliés entre eux par de grands axes de transport (autoroutes, lignes à grande vitesse et aéroports) qui facilitent les échanges.

L'aire de Paris domine l'ensemble : avec plus de 12 millions d'habitants, elle concentre les fonctions politiques, économiques et culturelles. D'autres métropoles structurent les grandes régions : Lyon (2 millions), Marseille-Aix-en-Provence (1,8 million) et Toulouse (1,5 million). Lille, Bordeaux et Nantes sont un peu plus petites mais jouent un rôle régional important.

Cette organisation hiérarchisée illustre la métropolisation : les grandes villes attirent les emplois qualifiés, les étudiants et les entreprises, tandis que certaines zones rurales ou industrielles, notamment dans le nord-est ou le centre, perdent des habitants et des activités.

Les aires d'attraction sont au cœur des espaces productifs. Elles concentrent la majorité des emplois, des infrastructures et des entreprises. Les sociétés s'y implantent pour profiter d'une main-d'œuvre qualifiée, des transports rapides et des centres de recherche. Toulouse est devenue la capitale de l'aéronautique, Lyon et Grenoble accueillent des pôles technologiques performants, et Paris-Saclay s'impose comme un grand centre d'innovation scientifique.

Les campagnes proches profitent de la périurbanisation : de nombreux habitants s'y installent pour un cadre de vie plus calme et des logements moins chers, tout en travaillant dans la ville. Ces espaces mêlent habitat, commerces et zones d'activités, mais dépendent fortement de la voiture.

Les espaces ruraux plus éloignés, comme la Creuse, la Lozère ou le Massif central, restent peu peuplés. Ils fournissent des ressources agricoles, participent à la transition écologique et accueillent un tourisme vert, mais leur éloignement accentue les inégalités territoriales.

Les aires d'attraction forment donc un réseau complexe reliant les villes, les espaces productifs et les campagnes à toutes les échelles.

À l'issue de ce développement, il apparaît que les aires d'attraction d'une ville structurent profondément le territoire français. Elles concentrent la population, les emplois et les fonctions de commandement, tout en reliant les espaces productifs et ruraux.

Mais cette organisation accentue les inégalités territoriales entre régions dynamiques et régions en difficulté. Pour les réduire, l'aménagement du territoire, à l'échelle nationale et européenne, doit favoriser un développement plus équilibré et solidaire.

